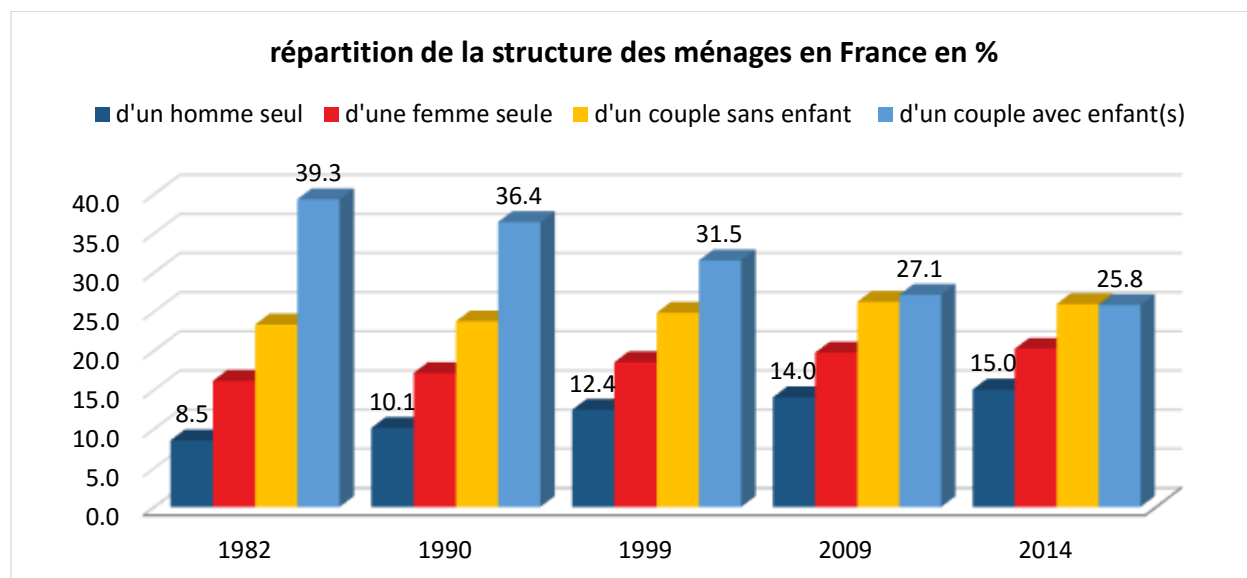


LE COIN DES TENDANCES DU 4 NOVEMBRE 2017

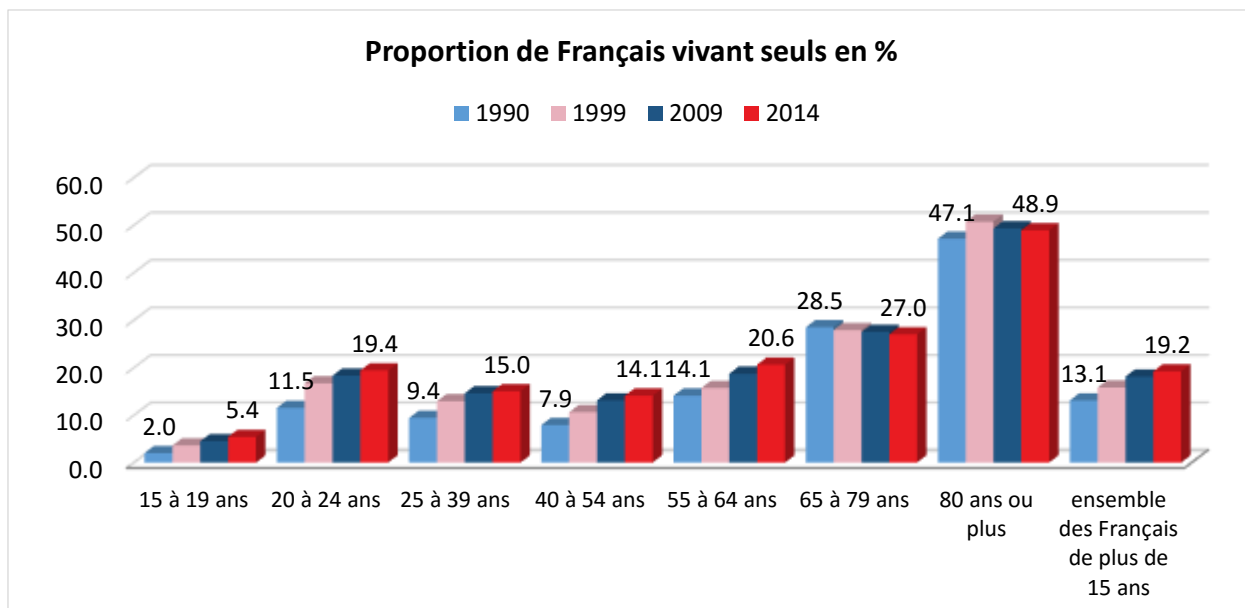
La nouvelle carte des ménages français

La moitié des Français vit en couple quand l'autre moitié vit seule avec ou sans enfant. En 1982, 62,3 % des Français vivaient en couple. 40 % des couples avaient alors des enfants. Ce dernier taux est tombé à 25,8 %. En 32 ans, le nombre de ménages composés d'un homme seul a été multiplié par deux.

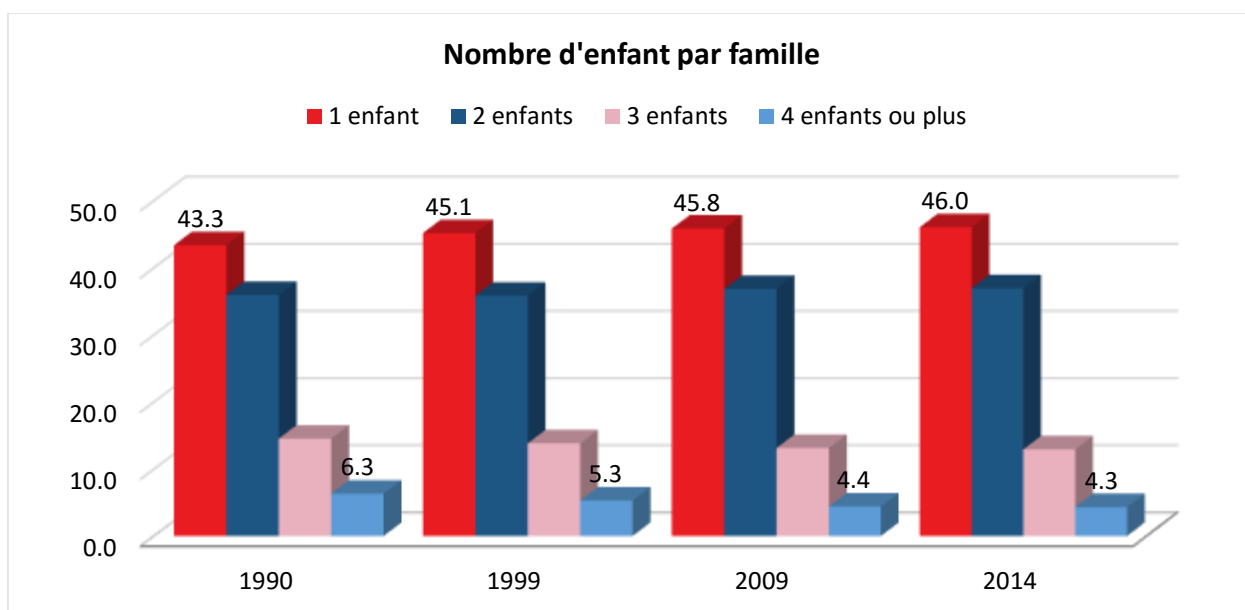


En 2014, près d'un cinquième des Français vivaient seuls dans leur logement. En un quart de siècle, cette proportion s'est accrue de 6 points. Cette augmentation du nombre de personnes seules dans leur logement concerne essentiellement les actifs quel que soit leur âge. La progression est assez nette chez les jeunes de 20 à 24 ans (+7,9 points), les 40 à 54 ans (+6,2 points) et chez les 55 à 64 ans (+6,5 ans). Chez les seniors, la situation semble être stabilisée. Le nombre de personnes seules chez les plus de 80 ans tend même à diminuer.

Tant par mode de vie que par contraintes financières, les jeunes retardent l'installation en couple. Pour les actifs, la vie en célibataire est liée tant à la multiplication des divorces qu'à des séparations imposées par la vie professionnelle. Par ailleurs, le célibat volontaire gagne des points (même s'il n'est pas évalué régulièrement par l'INSEE).



Si le nombre de familles se réduit, leur composition est relativement stable depuis une vingtaine d'années. La proportion de familles avec plus de 4 enfants tend à se réduire au profit de celle de familles avec un seul enfant qui atteint près de 50 %.



Les travailleurs indépendants sont dans le Sud mais les revenus sont dans le Nord

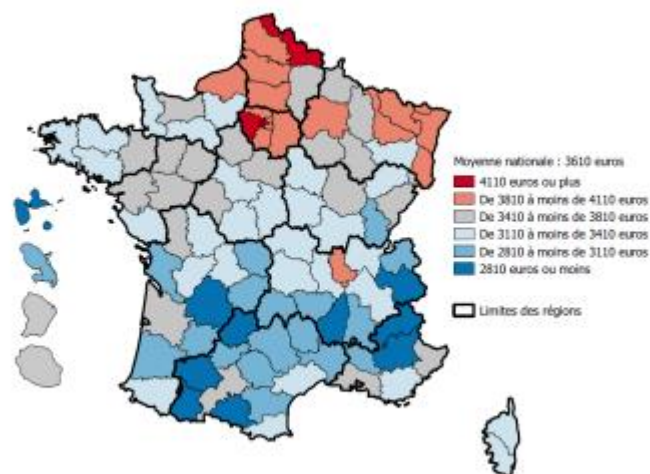
Selon l'INSEE, un emploi sur dix en France est occupé par un non-salarié en 2014. Figurent dans cette catégorie les auto-entrepreneurs et les entrepreneurs individuels (exerçant ou non une profession libérale et les gérants de société). En fonction des structures économiques locales, la proportion varie selon les départements. Au sein des régions à tradition industrielle et de grandes entreprises, le poids des

indépendants est plus faible. Ainsi, les TNS occupent moins de 9 % des emplois dans le tiers nord / nord-est du pays. Ce taux est proche de la moyenne nationale dans la bande centrale et dans les départements d'outre-mer (DOM) mais est plus élevé dans la moitié sud de l'Hexagone, en particulier le long du littoral méditerranéen et dans les Alpes. Les non-salariés représentent jusqu'à 18 % de l'emploi non agricole dans les Hautes-Alpes. En revanche, les départements disposant d'une grande agglomération ont des taux d'indépendants plus faibles, c'est le cas de la Haute-Garonne avec Toulouse (10 %), des Bouches-du-Rhône avec Marseille (11 %), de l'Isère avec Grenoble (11 %) ou la de Gironde avec Bordeaux (12 %). Par ailleurs, les départements à forte activité touristique comprennent un plus grand nombre de TNS.

L'indépendant gagne plus dans le Nord que dans le Sud

En France, en 2014, un non-salarié gagne, en moyenne, 2 510 euros par mois mais ce revenu diffère fortement en fonction des activités et du lieu de résidence. Ainsi le revenu moyen est plus élevé dans les départements du nord que dans ceux du sud. À Paris, il s'élève à 3 700 euros par mois, soit 47 % de plus que la moyenne nationale ; dans les Hauts-de-Seine, il s'élève à 2 970 euros en moyenne (18 % de plus) et dépasse 2 800 euros dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Seine-Maritime. Dans la partie sud du pays les revenus moyens sont plus faibles, inférieurs à 2 000 euros par mois pour neuf départements d'entre eux (soit 20 % de moins que la moyenne nationale). C'est le cas par exemple des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence à l'est, de la Dordogne et du Lot à l'ouest et de l'Ariège dans les Pyrénées.

Revenu d'activité mensuel moyen des non-salariés (hors auto-entrepreneurs) ayant déclaré un revenu positif en 2014



Les auto-entrepreneurs pèsent sur les moyennes

En moyenne, les auto-entrepreneurs gagnent 410 euros par mois, contre 3 260 euros pour les non-salariés « classiques ». De ce fait, les départements à forte présence d'auto-entrepreneurs parmi les non-salariés enregistrent des montants de revenus faibles. C'est notamment le cas en Corse, dans l'Aude, l'Ariège et le Vaucluse, où la

proportion d'auto-entrepreneurs parmi les non-salariés est de 4 à 7 points supérieure à la moyenne nationale (28 %).

Il convient de souligner que 10 % des non-salariés classiques déclarent un revenu nul : ils n'ont dégagé aucun bénéfice ou ne se sont pas versé de rémunération. Ils sont moins de 7 % dans le Maine-et-Loire, où le revenu moyen de l'ensemble des non-salariés est relativement élevé ; mais ils sont 17 % en Guadeloupe et 21 % en Martinique, où le revenu moyen est plus faible qu'ailleurs. Cette part atteint 15 % à Paris, où le revenu moyen est cependant très élevé.

Les écarts de revenus entre départements ne sont pas liés à l'importance ou non des auto-entrepreneurs mais au poids au sein des TNS des professions libérales et notamment des professions médicales. Comparé à l'ensemble des secteurs (3 610 euros par mois), le revenu est en moyenne 1,6 fois plus élevé dans la santé humaine et l'action sociale (5 640 euros) et 1,4 fois plus élevé dans les services aux entreprises et services mixtes (4 940 euros). À l'inverse, il est plus faible dans les transports (2 040 euros) et dans les services aux particuliers (1 730 euros). Dans ce dernier secteur, les activités, souvent saisonnières, ne permettent pas de générer des revenus sur l'ensemble de l'année.

Les professions libérales, les mieux rémunérées, et les non-salariés de la santé sont souvent plus nombreux dans les départements aux revenus élevés. En Île-de-France, Paris, les Hauts-de-Seine et, à un moindre niveau, les Yvelines se distinguent par une très forte présence de professions libérales et de gérants majoritaires travaillant dans le secteur des services aux entreprises.

À l'inverse, les départements dont le revenu moyen est sensiblement inférieur à la moyenne nationale comptent souvent plus de non-salariés des services aux particuliers. C'est le cas dans les Hautes-Alpes et dans les Alpes de Haute-Provence. Les activités non salariées sont importantes dans le secteur touristique. Elles génèrent des revenus saisonniers qui, ramenés en valeur annuelle, sont faibles. Les personnes concernées exercent souvent plusieurs activités en combinant le cas échéant plusieurs statuts, salariés, professions libérales, gérants de sociétés, auto-entrepreneurs.

L'importance du contexte économique

Les revenus des non-salariés sont plus élevés quand ces derniers travaillent au sein d'un territoire à forte densité de population, à faible taux de chômage et à niveau de vie élevé. Les revenus des indépendants dépendent également de la concurrence locale à laquelle ces derniers font face.

Les TNS se concentrent donc de plus en plus sur le littoral et dans les régions à forte activité économique. Si leur poids est en valeur relative plus faible au sein des grandes agglomérations, en revanche leurs revenus y sont supérieurs. La micro-entreprise ou l'auto-entrepreneuriat sont de plus en plus pratiqués en milieu rural dans le cadre de compléments d'activités (gîtes, location, restauration, etc.).